



LAURENTIDES

POUR UNE BONNE CONVENTION LOCALE NÉGOCIÉE

STABILITÉ D'EMPLOI
MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

En ce mercredi 28 mars 2018 se tenait la 17e séance de négociation afin de convenir d'une convention collective locale.

En ce qui a trait à la période de probation, nos discussions se sont poursuivies sur la présence du syndicat lors de l'accueil des nouveaux employés.

Lors de cette rencontre nous avons abordé l'employeur sur les locaux syndicaux, la période de probation, le paiement des salaires, le programme de développement des ressources humaines ainsi que sur les différents comités.



Nous avons aussi abordé la matière portant sur le paiement des salaires. Les écarts se sont réduits de façon considérable.

Sur le programme de développement des ressources humaines, la partie patronale nous a soumis une proposition qui va dans le sens de notre demande mais nous sommes très loin

d'atteindre nos objectifs.

Les discussions se sont poursuivies afin que nous puissions conserver l'ensemble des bureaux du syndicat.

Nous avons aussi reçu une nouvelle proposition portant sur les comités, tel que le comité de relations de travail, le comité santé et sécurité, etc.

Étant donné l'avancement des travaux, nous croyons important de vous tenir au courant de l'évolution de la négociation. Nous allons tenir, au mois de mai, une série de rencontres en assemblée générale. Nous vous informerons prochainement des dates et des endroits où se tiendront les rencontres.



SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN

Suivez nous sur Facebook STT Laurentides santé et services sociaux - CSN